Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215601030-20260321-DELIB2026260313-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LANTILLAC

Département du MORBIHAN

Arrondissement de PONTIVY

Commune de LANTILLAC

SEANCE DU 21 MARS 2026

Date de la convocation : 16.03.2026

Date d'affichage : 16.03.2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal	11
En exercice :	11
Votants :	11

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2026, le 21 mars à 10 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Michel BERTHO, Maire.

Présents : BERTHO Michel, BESNARD Sébastien, BLANCHARD Vanessa, JICQUEL Rachel, LAUNAY Yannick, PIGNEUL Dominique, PRIGENT Amélie, ROBINO Nicolas, ROHEL Marina.

Excusés : ALLAIN Killian (pouvoir à R. JICQUEL), GILBERT Gwénaël

A été nommé(e) secrétaire : Mme Rachel JICQUEL

DELIB 2026-26-03-13 Centre de secours de Josselin
Désignation de deux représentants

M. le Maire expose :

La commune est membre du Centre de secours de Josselin. Elle y est représentée par deux délégués.

Suite au renouvellement intégral des conseils municipaux, Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à l'élection de ces deux délégués pour siéger au sein de cette instance.

Deux candidats se font connaître : Mme Dominique PIGNEUL et M. Sébastien BESNARD.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

Sont désignés délégués au sein du Centre de secours de Josselin :

- **Mme Dominique PIGNEUL**
- **M. Sébastien BESNARD.**

Le Maire,

M. BERTHO

Mairie de LANTILLAC 56 (Morbihan)